

## COMMUNIQUÉ

le 20 mars 2024

### **Non Madame la Ministre, il ne faut pas fermer des écoles !**

Alors que les écoles supérieures d'art et de design se sont mobilisées massivement l'année dernière pour dénoncer l'étranglement financier dont elles sont victimes : inflation, coûts énergétiques, déblocage du point d'indice sans compensation ;

Alors que les étudiant-es sont dans une précarité qui s'aggrave, que l'égalité d'accès à une vie étudiante digne et équitable pour les étudiant-es dans l'enseignement supérieur Culture est loin d'être assurée et que les boursiers des écoles supérieures d'art territoriales ne sont toujours pas exonérés des frais d'inscription ;

Alors que le rapport de Pierre Oudart semblait délivrer des pistes de concertation pour une feuille de route réaliste mais aussi ambitieuse devant guider la stratégie du ministère de la Culture pour les années à venir ;

Alors que l'ensemble des compensations financières nécessaires à l'application de mesures imposées par l'État a été chiffré, présenté par plusieurs élu-es de sensibilités et de territoires différents et adopté à l'Assemblée nationale et au Sénat avant d'être balayé d'un revers de 49.3 lors du vote du budget ;

Alors que les écoles supérieures d'art et de design publiques ont cette année déjà et encore consenti de lourds efforts et sacrifices afin de pouvoir maintenir un enseignement de qualité avec moins de moyens ;

### **Les écoles supérieures d'art découvrent aujourd'hui avec stupéfaction des propos ministériels dans la presse qui témoignent d'une méconnaissance totale des missions remplies par ces établissements.**

L'inquiétude liée aux menaces pesant sur les écoles de Valenciennes et aujourd'hui de Chalon-sur-Saône est grandissante. L'ANdEA souhaite leur réaffirmer son soutien plein et entier. Les propos de Madame Rachida Dati devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale le 19 mars envoient en effet un signal extrêmement préoccupant à l'endroit de l'enseignement supérieur Culture, en particulier dans les territoires et vont à l'encontre d'un printemps de la ruralité priorité nationale portée par la Ministre.

Ces déclarations s'accompagnent de sollicitations accélérées et concomitantes du Ministère ces derniers mois sur :

- une réforme des classes préparatoires publiques
- une injonction à généraliser l'alternance dans l'enseignement supérieur Culture
- une réforme de la validation des acquis de l'expérience
- une réforme des cursus et diplômes

Le positionnement du Ministère questionne et n'apporte aucune réponse sur le sujet crucial du financement de ces mesures et de la participation équilibrée et équitable de l'État au fonctionnement de l'ensemble des écoles d'art et design. Nous ne pouvons que souscrire au désir politique de rendre accessibles les études supérieures d'art et de design au plus grand nombre et partout sur le territoire : Chalon et Valenciennes sont deux exemples historiques de ces ancrages à fort enjeu social.

### **Non Madame la Ministre, il ne faut pas fermer certaines écoles.**

Il faut défendre l'accès à chacune d'entre elles quels que soient leur taille ou leurs effectifs ; il en va d'un écosystème tout entier et du rayonnement de notre pays. La question de l'évaluation et de l'accréditation de ces établissements ne peut être uniquement soumise à la question de la soutenabilité budgétaire. Il s'agit-là de l'avenir d'une partie de la jeunesse, désireuse de se former aux métiers de la création – il s'agit de positionner la création artistique comme un service public essentiel et non secondaire. L'État doit prendre ses responsabilités en regard d'une réalité qu'il semble totalement méconnaître. L'enseignement supérieur Culture ne saurait être considéré comme une variable d'ajustement budgétaire des politiques publiques.